



## Rejoignez l'association Vivons Bages !

Le montant de l'adhésion est fixé à 5 € par an et par personne pour assurer un fonctionnement minimum de l'association, et la cotisation de soutien à 20 €. Cependant vous êtes bien sûr libre de faire un don d'un montant à votre convenance.

Nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

### Adhésion :

Pour chaque adhérent, veuillez imprimer ce formulaire, ou indiquer sur papier libre les informations suivantes :

- nom et prénom :
- téléphone :
- adresse e-mail :
- adresse postale :

Joignez votre formulaire et le règlement par chèque à l'ordre de "Vivons Bages" à l'adresse suivante :

<p><i>Vivons Bages</i> <i>27 lotissement du Village des Pêcheurs</i> <i>11100 BAGES</i></p>
---

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [contact@vivonsbages.fr](mailto:contact@vivonsbages.fr)